

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

AMENDEMENT

N ° I-CF436

présenté par

Mme Rouaux, Mme Pires Beaune, M. Naillet, Mme Jourdan, Mme Battistel, Mme Lamia El Aaraje, M. Garot et Mme Santiago

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 8, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.